

**Préavis du Comité de Direction de l'AISE
Demande d'achat de mobilier scolaire-
Ouverture de deux classes (Duillier et à Begnins)
et complément réserve de mobilier.**

Rentrée scolaire 2021/2022

Préavis N°04/2021

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction (CoDir) de l'AISE a le plaisir de soumettre à votre approbation une demande d'achat de mobilier scolaire pour l'ouverture de deux classes primaires sur les sites scolaires de Duillier et de Begnins.

Base légale :

Article 27 des statuts de l'AISE selon lequel l'achat du mobilier est à la charge de l'AISE.

Objets :

En prévision de l'augmentation des effectifs d'élèves projetée pour la prochaine rentrée scolaire pour les élèves du primaire et selon le rapport de la Direction de l'école, il s'avère indispensable d'ouvrir une classe supplémentaire sur le site scolaire de Duillier ainsi qu'une autre à Begnins.

Nous devons acquérir du mobilier scolaire pour deux classes supplémentaires, puisque nous n'avons plus de mobilier en réserve.

Mobilier à acheter pour la rentrée scolaire d'août 2021 :

1 classe pour des futurs 1P-2P à Duillier et 1 classe pour des futurs 3P-4P à Begnins – 24 élèves par classe :

- 48 pupitres simples avec roulettes, casier et crochet à serviette.
- 48 chaises avec ressort à gaz, tournante et dossier fixe.
- 1 bureau 160 x 82cm avec cache-jambe.
- 1 corps de bureau 42x80x64 cm.
- 2 chaises maître.
- 8 étagères ouvertes.

Le coût pour l'achat du mobilier susmentionné est estimé à **CHF 39'500.00 TTC.**

L'AISE doit également acquérir du mobilier scolaire complémentaire pour le site de Begnins secondaire.

Complément de mobilier à acheter pour la rentrée scolaire d'août 2021 pour le secondaire :

- 2 chaises maître.
- 5 armoires à fermer à clé.

Le coût pour l'achat du mobilier susmentionné est estimé à **CHF 5'200.00 TTC.**

En conclusion :

Ainsi délibéré par le Comité de Direction dans sa séance du 19 mars 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal :

- Vu le préavis N 04/2021 ;
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

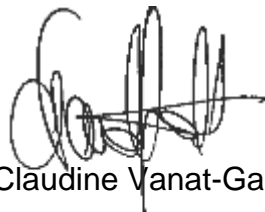
Il est demandé au Conseil Intercommunal :

- D'adopter le préavis N°04/2021 concernant la demande d'achat de mobilier scolaire pour un montant maximum de **CHF 44'700.00 TTC**.
- De financer ces achats par le biais des comptes achat de mobilier secondaire N°520.3112.00 pour **CHF 5'200.00** et l'achat de mobilier primaire N°510.3112.00 pour **CHF 39'500.00** financé par prélèvements sur le fonds de renouvellement du mobilier N°9282.00.

Saint-George, le 28 avril 2021

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht